

INTITULE DU POSTE ENSA NANCY_2022-1074803_MCF_VT_CAT 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU Maître de conférences / Ville et Territoires (Urbanisme et projet urbain) / Catégorie 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2023

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

Région Grand-Est
Département Meurthe-et-Moselle
Adresse
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
2 rue Bastien Lepage
BP 40435
54001 NANCY Cedex

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)

L'école nationale supérieure d'architecture de Nancy (ENSA Nancy) est un établissement public administratif sous la tutelle du ministère de la Culture et associée à l'Université de Lorraine. Elle délivre 6 diplômes : le DEEA, le DEA, la HMONP, 3 Master co-habilités ainsi que le doctorat en co-délivrance. L'école occupe une position en centre-ville au bord du canal, proche de la place Stanislas et de la gare. Elle occupe une œuvre contemporaine de l'architecte suisse Livio Vacchini labellisée « architecture contemporaine remarquable ».

L'école forme environ 700 étudiants aux métiers de l'architecture et de l'urbanisme sur le cursus LMD. Elle développe une importante activité de recherche et d'innovation utiles au développement de la discipline de l'architecture tant dans le domaine théorique que dans les pratiques de constructions. Pour cela elle s'appuie sur ses deux laboratoires, le centre de recherche en architecture et ingénierie (CRAI) et le laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine (LHAC).

Au croisement de l'art, des sciences et des techniques, l'école propose des cursus qui favorisent l'innovation pédagogique autour de l'enseignement du projet architectural et de l'approche par compétences. En application de la stratégie nationale pour l'architecture, elle veille à l'articulation entre formation-recherche-métiers et le rapprochement des univers professionnels de l'architecture de la construction et du cadre de vie. L'école mène une activité de valorisation et de médiation culturelle et scientifique notamment avec une large offre de conférences, d'expositions, de voyages d'études et d'ateliers internationaux.

L'école compte une cinquantaine d'agents administratifs, techniques et scientifiques et environ 70 enseignants permanents.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)

La recherche architecturale, urbaine et paysagère se situe à la croisée de plusieurs champs disciplinaires, tels que les sciences de l'homme et de la société, les sciences de l'ingénieur et le domaine disciplinaire des théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine. L'Ecole d'architecture de Nancy valorise la recherche en architecture et projet, en accueillant en son sein deux laboratoires et deux chaires partenariales.

Le laboratoire MAP-CRAI conduit des travaux de recherche dans les domaines des modèles, des méthodes et des outils numériques relatifs à la conception architecturale et à l'étude du bâti patrimonial. Ces recherches ont pour caractéristique commune de s'appuyer sur des expérimentations concrètes.

Le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine fédère plusieurs dynamiques de recherche en matière de processus de conception architecturale, de production et de recyclage sur un front travaillé par les transformations climatiques, sociales et territoriales en cours et des questionnements sur les enjeux de la patrimonialisation, le devenir des territoires métropolitains et ruraux et la mise en œuvre de pratiques expérimentales émergentes.

La chaire partenariale d'enseignement et de recherche « Architecture et construction bois, du patrimoine au numérique » se donne pour objectif de valoriser les potentiels du matériau bois, stratégique par son caractère renouvelable et recyclable, ainsi que par sa contribution à la lutte contre les changements climatiques.

La chaire partenariale d'enseignement et de recherche « Ruralités nouvelles » a pour ambition de mettre le territoire rural, lieu d'expérimentations et d'innovations, au premier plan, au même titre que le territoire urbain. Pour cela, la chaire s'intéresse aux mutations des zones rurales et péri-urbaines en interrogeant les questions d'organisation, de modes de vie, d'économie, de relation entre habitat et travail, d'écologie et de développement durable.

Le projet stratégique de développement de l'établissement exprime l'ambition de porter un effort particulier sur le renforcement et le développement de la mission de recherche. Elle travaille avec l'Université de Lorraine au développement du doctorat en architecture.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)

Licence – L1, L3 –134h ETD

L 1-2 S2 – 50h ETD (19,5 CM + 19,5 TD) - « Culture de l'Habiter » - Cours + TD : introduction aux enseignements du champ « Ville et territoires », faisant le lien avec les acquis (géographie, sciences politiques...) de l'enseignement secondaire et les enjeux de maîtrise de compétences attendues dans ce champ dans une ENSA. Lecture de cartes, échelles, enjeux...

L 3-1 S5 – 84h – Initiation au Projet Urbain – responsabilité d'un des 3 ateliers de projet (1 enseignant responsable des cours et de la coordination générale et 3 ateliers parallèles encadrés chacun par 2 enseignants) – Accompagnement des exercices de conception urbaine à l'échelle de la métropole puis de la partie de ville sélectionnée dans l'atelier, puis d'un îlot. Participation au voyage d'étude et co-organisation des ateliers.

Master – M1,M2 –163h ETD

M 1-1 – 28h CM (46h ETD) - Cours associé à l'atelier de projet (assuré par un autre enseignant) « interaction » : lien entre les enjeux de conception à l'échelle urbaine et architecturale (se mettre dans la position de l'urbaniste de l'opération, puis d'un architecte chargé de mettre en œuvre un projet sur la base des cahiers de prescription urbaine et paysagère) – Cours sur les méthodes de participation (élus, habitants) pouvant évoluer sur proposition du-de la candidat.e.

M 1-2 – 106h ETD(14 CM et 84 TD) – Atelier de projet « hors les murs » lié à la chaire de recherche partenariale « Nouvelles Ruralités », organisé en lien avec des territoires (parcs naturels régionaux). Des propositions de nouveaux partenaires pourront être faites par le candidat.

Atelier lié au domaine d'étude de M Architecture, Ville et Territoire (AVT). Cet atelier est un des marqueurs du domaine dans l'école depuis presque 20 ans et fait l'objet de publication « chroniques d'un atelier » que le-la candidat-e reprendra à sa charge (possibilité également à faire évoluer, expositions, site internet...).

<https://www.nancy.archi.fr/fr/publications-de-l-ecole.html>

M 1-2 – 30 h ETD - Séminaire international – voyage d'étude lié à l'atelier de projet. Partenariats avec des ENSA – visites de sites et territoires.

À cette charge d'enseignement, s'ajoutent : suivi de stages en L et M, participation à des jurys d'évaluation, coordination pédagogique des enseignements assurés, ou des enseignements d'une année ou champ disciplinaire.

Scientifique

Le rattachement scientifique se fera au niveau du LHAC et notamment dans les travaux de l'axe 2 et/ou de la chaire Nouvelles Ruralités dont le-la candidate pourra à moyen terme reprendre la coordination.

Autres tâches

Il/elle s'engagera à participer aux différentes instances structurant la vie de l'école et/ou aux groupes de travail qui leur sont liés.

Il/elle s'engagera à participer aux différents temps forts et autres événements liés au développement, au rayonnement et à la vie de l'école, notamment en présentant ses enseignements et ses travaux de recherche.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

1 - Expériences et compétences souhaitées

Architecte, la ou le candidat.e doit avoir une expérience d'enseignement supérieur dans les deux cycles de formation en école d'architecture ou dans le domaine urbain et territorial.

Il est souhaité que le ou la candidate aient :

- Une expertise dans les sujets traités dans le champ Ville et Territoire ;
- Des connaissances sur l'histoire des villes ;
- Une expérience d'accompagnement ou de responsabilité en « projet urbain » ;
- Une pratique professionnelle réflexive de la conception qui articule projet et recherche ;
- Une maîtrise des processus conceptuels à l'œuvre suivant différentes échelles et territoires.

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Il/elle sera intégré.e dans l'équipe du champ VT à l'école qui comprend actuellement 2 titulaires MCF (un architecte-Urbaniste et un paysagiste), 2 enseignants MCFA à temps plein et 2 MCFA à mi-temps. Il/elle s'inscrira dans le cadre de la pédagogie de type approche par compétences adoptée par l'ENSA de Nancy.

Le/la candidat.e recruté.e devra s'inscrire dans la stratégie de développement de l'établissement et participer au développement de projet de recherches au sein du Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC). Labellisé équipe d'accueil et comprenant une équipe pluridisciplinaire d'historiens, architectes, urbanistes, sociologues, anthropologues, philosophes, plasticiens, le LHAC est rattaché à l'Université de Lorraine via l'École Doctorale « Humanités nouvelles - Fernand Braudel ». Il compte aujourd'hui une trentaine de membres chercheurs, chercheurs-associés et doctorants. Il s'est doté d'un conseil, d'une publication, *Les Cahiers du LHAC*, et développe ses activités de recherche selon trois axes :

- Axe 1 : Histoire et patrimoine en France : théories, productions et critiques,
- Axe 2 : Structures urbaines et territoriales, ressources architecturales et paysagères,
- Axe 3 : Production et réception de l'architecture.

Le LHAC développe un axe de recherche dans le domaine de la Ville et des Territoires et porte la chaire partenariale de recherche « Nouvelles Ruralités : milieux Vivants » avec l'ENSAIA de Nancy et Agro-Paris-Tech Nancy (labellisée en 2020 par le Ministère de la Culture).

Le/la candidat.e devra démontrer sa capacité à intégrer ses travaux de recherche au sein des thématiques du laboratoire, en particulier dans le cadre de l'axe 2, ainsi que présenter des dispositions pour s'intégrer à d'éventuels futurs travaux inter-axes.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Diplôme d'Architecte

Une formation complémentaire en géographie, en urbanisme, en sciences politiques, ou l'obtention d'un DSA dans le champ Ville et Territoires sera appréciée.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (*ne pas modifier*)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (*textes encadrant les opérations de recrutement*)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Nancy.

CANDIDATURE (*A compléter par l'ENSA*)

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023>

Personne à contacter

Olivier Pizon, Secrétaire général :
olivier.pizon@nancy.archi.fr

Autre personne à contacter

Eléonore Compain, Responsable du service RH
eleonore.compain-faust@nancy.archi.fr

Adresses électroniques uniquement